

Viroinval - Programme Stratégique Transversal 2018-2024

Etre une commune qui offre un service public moderne, efficace et efficient, tout en maîtrisant ses dépenses (OS.433)

Améliorer la qualité d'accueil du citoyen (OO.1031)

Poursuivre la diffusion de l'information concernant la possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture des services (A.1032)

Poursuivre les visites à domicile pour la signature des documents d'identité des personnes ayant des difficultés à se déplacer (A.1033)

Poursuivre l'accueil et l'information des nouveaux arrivants (A.1034)

Rationaliser, et améliorer, le fonctionnement de chaque service (OO.1035)

Evaluer, avec précision, les besoins humains lors du départ d'agents avant d'envisager de nouveaux engagements (A.1074)

Etablir des règlements communaux relatifs à l'enquête de résidence et à la numérotation des habitations (A.1036)

Mise en place du Registre Wallon des Adresses - Projet ICAR (A.1037)

Création de fiches "Travail" sur toutes les matières traitées dans chaque service afin d'assurer la continuité du service public (A.1038)

Engager du personnel qualifié, compétent, polyvalent et enthousiaste (OO.547)

Pour chaque recrutement (à l'exclusion des contrats de remplacement) organiser une épreuve en lien avec le poste à pourvoir (A.548)

Constituer une réserve de recrutement à l'issue de chaque procédure d'engagement (A.549)

Remplacer, si besoin, le personnel en maladie de longue durée par des agents compétents (A.550)

Favoriser la formation et la polyvalence du personnel communal (OO.535)

Proposer régulièrement des formations aux agents en rapport avec leurs fonctions pour maintenir leur niveau de compétence à jour (A.536)

Permettre aux agents de suivre des formations afin d'évoluer dans leur carrière (A.537)

Offrir la possibilité de suivre les modules de sciences administratives (A.538)

Former chaque agent à la polyvalence afin de garantir le service au public, même en cas d'absence d'un collègue (A.560)

Garantir un niveau de compétences constant via l'évaluation de l'ensemble du personnel (OO.543)

Prévoir et planifier une première évaluation pour l'ensemble du personnel administratif (A.544)

Procéder à une nouvelle évaluation de l'ensemble du personnel au plus tard tous les 3 ans (A.545)

Respecter les législations et procédures en vigueur, notamment en cas d'évaluation défavorable (A.546)

Veiller au bien-être au travail pour l'ensemble des agents (OO.539)

S'assurer que le personnel dispose du matériel adéquat pour garantir l'exécution de son travail dans les meilleures conditions (A.540)

Planifier les congés annuels de chaque service pour en garantir le bon fonctionnement tout en laissant un maximum de liberté aux agents (A.541)

S'assurer que le paiement des salaires soit effectué dans les délais prévus dans le règlement de travail (A.542)

Renouveler les PC du service Population (guichet) afin qu'ils soient compatibles avec les nouvelles applications imposées par l'Etat fédéral (Belpic, Belpass, empreintes digitales pour les documents d'identité, ...) (A.1030)

Agrandir le service technique communal à Vierves (OO.451)

Terrasser le terrain communal jouxtant le site du service technique (A.452)

Budgétiser l'aménagement du terrain (A.453)

Réalisation des travaux (A.454)

Optimaliser l'organisation interne du service technique (OO.455)

Assurer la formation des ouvriers en vue de favoriser la polyvalence (A.456)

Investir dans du matériel moderne (A.457)

Planifier les travaux les plus importants à réaliser sur l'année (A.458)

Renforcer les équipes d'entretien en haute saison par l'engagement d'étudiants (A.459)

Garantir la sécurité au travail en respectant les législations en vigueur (OO.460)

Impliquer le conseiller en prévention lors de tout achat de matériel et d'équipement (règle des 3 feux verts) (A.461)

Poursuivre la réalisation des plans de prévention et de secours dans tous les bâtiments communaux (A.462)

Réaliser des fiches de sécurité spécifiques à chaque type de travail à réaliser par nos ouvriers (A.463)

Impliquer le conseiller en prévention lors de l'exécution de marchés de travaux sur le patrimoine communal (A.464)

Favoriser le dialogue avec les organisations représentant les travailleurs (OO.551)

Organiser une réunion de concertation/négociation à chaque fois que c'est nécessaire (A.552)

Encourager la cohésion entre les personnels communal et du CPAS (OO.554)

Soutenir toutes les initiatives qui oeuvrent au renforcement de la cohésion du personnel communal (A.555)

Organiser une journée du personnel chaque année avec l'ensemble du personnel communal et le personnel administratif du CPAS (A.556)

Veiller au traitement équitable des agents communaux et du CPAS (A.1028)

Renforcer les synergies entre le Plan de Cohésion Sociale et le CPAS (OO.600)

Travailler de manière transversale sur différents axes : la mobilité, l'insertion socio-professionnelle, le logement, la santé, l'alimentation et l'énergie (A.601)

Favoriser l'expertise entre les différents services : communaux, PCS, CPAS (Team énergie, logements insalubres, ...) (A.1029)

Exprimer notre respect envers les responsables politiques et les membres du personnel (OO.1041)

Organiser une réception annuelle en l'honneur des pensionnés de l'année en invitant leurs proches (A.1042)

Revoir le protocole à appliquer lors d'événements familiaux concernant les élus, le personnel communal et du CPAS (A.1043)

Améliorer la gestion des taxes dans leur ensemble (OO.746)

Acquisition d'un serveur en vue de la configuration du logiciel "Mise à jour des adresses d'expédition" (A.747)

Optimiser la procédure administrative de la gestion des dépenses en vue de diminuer régulièrement celles-ci (OO.771)

Envoyer une balance budgétaire mensuelle aux différents services concernés (PCS, Travaux, ...) (A.772)

Etablir des tableaux de bord permettant l'établissement de budgets pluriannuels (A.773)

Editer mensuellement une balance des dépenses à destination du Collège (A.774)

Réduire le volume de la dette et ainsi réduire les charges (A.775)

Acquérir un logiciel de scannage des factures entrantes afin d'éviter le double encodage des bons de commande (A.776)

Se doter des outils nécessaires pour devenir une commune "smart" (OO.784)

Renouveler le parc informatique en fonction des besoins et des moyens financiers (A.785)

Mise en place et utilisation d'un E-guichet (A.786)

Moderniser le site internet (responsive) (A.788)

Intégrer l'E-Box à l'E-Guichet (A.789)

Devenir une commune "Opendata" (A.790)

Assurer la visibilité de la commune dans l'application "Wallonie en Poche" (A.791)

Associer les données culturelles, patrimoniales et touristiques à une information via QR-Code (A.792)

Créer des QR-Codes pour les Sépultures d'Importance Historique Locale (A.793)

Utiliser un système informatique de gestion des cimetières (A.794)

Utiliser un système informatique de gestion des voiries (A.795)

Utiliser un système informatique de reporting des problèmes de voirie (A.796)

Moderniser et informatiser les matières de l'Etat Civil (BAEC) (OO.1039)

Participer au marché public initié par la Province de Namur permettant le scan des actes anciens, l'encodage des métadonnées et l'intégration dans le programme Saphir (A.1040)

Organiser les archives, mortes et vivantes, de la Commune (OO.1002)

Prendre les mesures nécessaires pour optimaliser l'espace "archivage" dans les greniers et les locaux du 2ème étage du château communal de Nismes ainsi qu'à la Maison des Archives de Vierves, en transférant des documents d'un lieu à un autre définitivement (A.1003)

Planifier les travaux d'isolation de la toiture, de sécurisation, de nettoyage et l'achat de mobilier adéquat afin d'aménager l'espace archivistique définitif au château communal (A.1004)

Acquérir le mobilier adéquat pour la Maison des Archives à Vierves (A.1005)

Mettre en place au château communal de Nismes l'écolage de l'employée communale chargée des archives via l'intervention des agents expérimentés de la Cellule archives locales de Wallonie (A.1098)

Aménager des espaces spécifiques au château communal pour pouvoir trier, éliminer, conserver temporairement les archives et accueillir de manière optimale le public pendant les consultations des archives (A.1006)

Mettre en place, pour les agents communaux, une politique de réduction maximale de production de documents entrants via une alternative informatique (A.1007)

Accélérer la procédure d'archivage en faisant appliquer, par l'ensemble des agents et tout au long de l'année, une nouvelle procédure de gestion des documents administratifs (tri ponctuel, élimination d'office, ...) (A.1008)

Poursuivre la digitalisation des archives mortes afin d'aboutir à un outil accessible, tant pour les agents que pour les citoyens (A.1009)

Valoriser les archives communales "Mémoire de notre entité" et mieux faire connaître au public les archives "Patrimoine historique" en organisant ponctuellement, dans les villages de l'entité, des expositions tout public ainsi que des visites de la Maison des Archives, en collaboration avec notre historien local (A.1010)

Sensibiliser le citoyen au rôle de l'archiviste et à l'importance des archives en insistant sur la nécessité de léguer tout document, pièce ou objet, revenant de droit à l'Administration communale (A.1011)

Valoriser les archives communales « mémoires de notre entité » et mieux faire connaître au public les archives patrimoniales historiques en organisant dans la Maison des archives de Vierves une journée porte ouverte à l'occasion du 10ème anniversaire de son ouverture au public (A.1099)

Mener une réflexion sur la gestion des archives après le départ de l'agent actuellement désigné (A.1100)

Etre une commune qui encourage la participation citoyenne et qui communique efficacement vers ses citoyens via des media modernes (OS.446)

Mieux communiquer avec les citoyens pour permettre une participation plus importante de chacun à la vie locale (OO.780)

Faire vivre la page facebook "Viroinval Infos" (A.781)

Créer et gérer une newsletter via sms/mail/Messenger (A.782)

Modifier le site internet, pour le rendre plus attractif et convivial, en y intégrant un forum de discussions (A.783)

Intégrer un module de participation citoyenne au site internet communal (A.787)

Transmettre, via les moyens de communication mis à la disposition de la Commune, les informations validées par la direction communale (OO.998)

Communiquer activement concernant les appels à projets destinés aux habitants ou aux associations locales (A.999)

Communiquer activement concernant les droits et devoirs des citoyens de Viroinval (A.1000)

Maintenir l'information communale dans le trimestriel "Enviroin", dans le toutes-boîtes hebdomadaire "Proximag", sur le site internet de la commune et sur les réseaux sociaux (A.1001)

Encourager la participation citoyenne de type ascendante (OO.1060)

Initier le processus participatif avec l'élaboration d'un budget participatif accessible aux associations vironvalaises mais aussi à des groupes de citoyens réunis autour d'un projet pour leur village (A.1061)

Mettre en place des relais citoyens dans chaque village (A.1062)

Mettre en oeuvre le Plan Communal de Développement Rural, en concertation avec la nouvelle Commission Locale de Développement Rural (CLDR), et en organisant des séances d'information et d'échange dans les villages sur les projets (A.1118)

Au travers du plan de pilotage, être une commune qui participe à l'amélioration du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles (OS.442)

Accroître les indices du bien-être à l'école et de l'amélioration du climat scolaire (OO.618)

En collaboration avec le service Travaux, fixer un plan d'actions pour l'embellissement de tous les bâtiments des différentes implantations (A.619)

Dans le cadre de prochains PPT, rénover en profondeur les implantations d'Olloy et de Nismes (A.620)

En collaboration avec le service Travaux, réaliser les travaux de mise en conformité incendie de l'implantation d'Olloy (A.621)

En collaboration avec le service Travaux, les enseignants et les comités de parents, viser à rendre les cours de récréation plus "accueillantes" dans les différentes implantations et ainsi poursuivre le travail mis en place avec Bruno Humbeek afin d'organiser les cours de récréation en y ajoutant des jeux adaptés à chacun (A.622)

En collaboration avec le service des Ressources Humaines, fixer un plan d'actions d'amélioration de la propreté et de l'entretien des bâtiments de l'ensemble des implantations scolaires (A.623)

En collaboration avec le Conseiller en prévention et sécurité, organiser des exercices d'évacuation et créer un document "sécurité" reprenant les numéros utiles et les plans d'évacuation de l'ensemble des implantations scolaires (A.624)

Réétudier la possibilité d'offrir aux enfants un repas chaud de qualité pour un prix abordable dans l'ensemble des implantations scolaires en collaborant avec les producteurs locaux et bio (A.625)

En collaboration avec l'équipe éducative, développer des projets autour des collations "saines" en favorisant les producteurs locaux et rechercher des pistes de subventionnement (A.626)

Placer des fontaines à eau dans chaque implantation et travailler à la sensibilisation de l'utilisation de la gourde chez les enfants dès la maternelle (A.627)

En collaboration avec le BEP, sensibiliser les enfants à la propreté de la cour de récréation et au tri sélectif, inciter la participation de toutes les implantations scolaires à la semaine de la propreté (A.628)

Développer des relations harmonieuses entre parents-enseignants/partenaires extérieurs avec l'organisation du conseil de participation, les rencontres des comités de parents, la cérémonie de remise des CEB, ... (A.629)

Développer la santé par le sport en poursuivant l'organisation d'une journée sportive pour les enfants de maternelles et de primaires pour toutes les implantations de l'école (A.630)

Viser à une amélioration significative des savoirs et compétences des élèves au travers des résultats au CEB en français (OO.631)

En collaboration avec les différents acteurs culturels de la Commune (musées, centre culturel, parc naturel, ...), donner du sens à l'apprentissage du français, via des expositions, les coins-lecture, le théâtre, (A.632)

Modifier les horaires de cours afin de donner plus de temps le matin aux enfants pour l'apprentissage (A.633)

Acquisition de livres et de logiciels spécifiques avec création d'espaces de lecture dans les différentes implantations de l'école communale (A.634)

Inviter des auteurs/éditeurs qui pourraient être des vecteurs de motivation et de plaisir dans les apprentissages du français (A.635)

Participer à des modules de formation du français afin d'augmenter la diversité des activités en lecture et mettre en place des stratégies de lecture (A.636)

Développer une réflexion sur les enfants à besoins spécifiques au niveau du matériel adéquat à acquérir pour faciliter l'apprentissage du français (A.637)

Participer aux projets en lien avec l'alphabétisation en collaboration avec le PCS (A.638)

En collaboration avec les enseignants et les écoles de devoirs, viser à l'autonomie de l'apprentissage de l'enfant via la mise en oeuvre d'études dirigées pour permettre aux enfants en difficulté de réaliser leurs devoirs sous la surveillance d'un professionnel tel qu'un enseignant pensionné (A.639)

Participer à la formation concernant les pratiques collaboratives organisée par le CCEP afin de permettre la planification d'une démarche de formation adaptée (A.640)

Développer les pratiques collaboratives et mettre en place des moments de concertation inter-implantations réguliers, encadrés par des personnes ressources extérieures (logopèdes, pédagogues, ...) (A.641)

En collaboration avec le Parc naturel, découverte de la langue et des origines au niveau du patrimoine local (sentiers, lavoirs, légendes, ...) (A.642)

Favoriser l'utilisation des outils numériques (OO.643)

Développer l'acquisition d'outils numériques via des appels à projets (tablettes, TBI, ...) pour l'ensemble des implantations scolaires communales (A.644)

Participer à des modules de formation autour du numérique pour les enseignants afin d'en faire un usage pertinent (A.645)

Veiller à la mise à jour régulière et à l'entretien du matériel numérique mis à disposition de l'équipe enseignante (A.646)

Collaborer efficacement avec le "réfèrent" numérique du SPW (A.647)

Acquérir du matériel adapté afin d'augmenter l'inclusion des élèves à besoins spécifiques (A.648)

Développer des pratiques collaboratives entre enseignants et entre implantations au niveau des pratiques pédagogiques du numérique au service des élèves présentant des troubles d'apprentissage (A.649)

Développer un système de communication efficace avec les parents, entre enseignants, ... via l'utilisation d'une plateforme numérique (A.650)

Créer des groupes, des blogs pour partager les apprentissages avec et/ou pour les enfants (A.651)

Préparer tous les élèves à devenir des citoyens responsables, porteurs d'une société démocratique et solidaire (OO.652)

Sensibiliser les jeunes au respect des valeurs humaines par l'organisation d'une journée sans violence (A.653)

Sensibiliser les jeunes aux commémorations des deux guerres à travers des visites de musées et animations spécifiques (A.654)

Promouvoir l'utilisation de gourdes en inox et de boîtes à tartines durables auprès de nos élèves (A.915)

Assurer à tous les élèves une scolarité épanouissante (OO.655)

Réaliser, pour chaque enfant, un dossier d'accompagnement (DAcCe) par enfant adapté et transmissible (A.656)

Viser la cohésion et la collaboration entre les enseignants et les accueillants extra-scolaire (A.657)

Organiser des conseils de classe, des groupes de parole, proposer des activités basées sur les émotions (A.658)

Doter les écoles communales d'une identité visuelle propre par la création de panneaux d'école et/ou d'une "devise" partagée par les différentes implantations (A.659)

Promouvoir une "école du dehors" en faisant de la richesse de nos villages un lieu d'apprentissage (A.660)

Mettre à disposition de l'équipe éducative des outils numériques performants (OO.797)

Créer et faire vivre un site internet dédié aux écoles communales (A.798)

Utiliser une plateforme numérique pour stocker et/ou partager des documents entre les différentes implantations (A.799)

Créer et mettre à disposition de chaque enseignant une adresse e-mail professionnelle (A.800)

Etre une commune qui vise l'excellence dans l'accueil des enfants de 0 à 12 ans et qui développe une politique jeunesse cohérente (OS.661)

Accorder une attention particulière à l'information transmise aux parents (OO.662)

Réaliser un flyer clair reprenant l'ensemble des activités proposées toute l'année aux enfants (A.663)

Réaliser une publicité reprenant toutes les activités proposées aux enfants durant les vacances scolaires, en concertation avec les opérateurs d'accueil (A.664)

Créer un "welcome pack" à l'attention des nouveaux parents reprenant toutes les informations nécessaires sur les services et possibilités d'accueil des jeunes enfants dans la commune et aux environs (A.665)

Organiser un salon Accueil Temps Libre (ATL) en collaboration avec les coordinations ATL des communes voisines (A.666)

Soutenir les parents dans leurs recherches de garde pour leurs jeunes enfants (A.1097)

Soutenir tous les acteurs qui s'occupent de petite enfance (accueillantes, ONE, CPAS, ...) (OO.667)

Continuer à subventionner les consultations des nourrissons, voire augmenter un peu le montant des dotations annuelles (A.668)

Participer régulièrement aux réunions du comité des consultations nourrissons (A.669)

Continuer à prêter gratuitement le matériel de psychomotricité lors des activités organisées pour les familles par l'ONE (A.670)

Veiller à ce que les locaux communaux mis à la disposition de l'ONE soient en bon état et propres (A.671)

Etudier la pertinence de remettre les consultations ONE dans l'ancienne gare de Treignes, en collaboration avec la future coopérative, étant donné l'accessibilité du bâtiment (A.672)

Soutenir financièrement le CPAS afin de garantir le bon fonctionnement de la future crèche d'Olloy (A.673)

Participer activement au comité de pilotage de la nouvelle crèche, en collaboration avec le CPAS (A.674)

Soutenir les projets visant à améliorer l'accueil des jeunes enfants à Viroinval (A.675)

Informers la population sur les démarches et les conditions d'accès à la profession de gardienne conventionnée afin que des places puissent se créer (A.678)

Collaborer étroitement avec l'ONE pour savoir dans quelle mesure il est possible de promouvoir la profession de gardienne conventionnée (A.679)

Etudier la faisabilité d'octroyer un soutien (financier ou autre) aux personnes qui souhaiteraient devenir gardiennes conventionnées (A.680)

Permettre aux enfants de s'épanouir dans leur commune, pendant leur temps libre (OO.681)

Poursuivre les activités de l'école des devoirs les lundis, mercredis et jeudis (A.682)

Continuer à répondre aux conditions du décret Ecole de Devoirs pour garantir notre reconnaissance et espérer bénéficier d'un soutien financier de l'ONE (A.683)

Solliciter des rencontres avec des partenaires extérieurs et organiser des activités intergénérationnelles (théâtre, visites régulières aux maisons de repos, ...) (A.684)

Proposer plus d'activités en extérieur aux enfants (A.685)

Proposer plus d'activités culturelles et sportives aux enfants, en collaboration avec le Centre culturel et les clubs sportifs (A.686)

Proposer plus de sorties et de visites à caractère pédagogique aux enfants (A.687)

Collaborer avec les autres organismes pour offrir la possibilité à tous les enfants de la commune de bénéficier du soutien scolaire (A.688)

Poursuivre la collaboration avec les partenaires extérieurs (AMO, centre culturel, Bouillons de culture, ...) afin de proposer des activités ludiques de qualité et un soutien aux enfants (A.689)

Viser l'excellence dans chaque accueil extrascolaire, notamment dans les écoles, en mettant à disposition des locaux corrects et bien entretenus (A.690)

Prêter une oreille attentive aux accueillantes extrascolaires et être à l'écoute de leurs besoins (A.691)

Octroyer aux accueillantes communales un budget annuel pour leur permettre d'acquérir du matériel adapté (A.692)

Insister sur la collaboration entre les enseignants et les accueillants afin de proposer un projet éducatif cohérent et soutenu par l'équipe éducative dans son ensemble (A.693)

Proposer des formations aux accueillantes répondant à leurs besoins et attentes (A.694)

Respecter le décret Accueil Temps Libre (état des lieux, CCA, programme CLE, ...) (A.695)

Ouvrir un accueil le mercredi après-midi pour les enfants de 2,5 à 6 ans, en collaboration avec une association partenaire (A.696)

Etudier la pertinence d'acquérir un car pour le mettre à la disposition, notamment, des activités extrascolaires et chercher des pistes de subventionnement (A.697)

Continuer à proposer des activités durant les vacances scolaires afin de répondre aux attentes et aux besoins des parents, en collaboration avec les opérateurs d'accueil (A.698)

Etre à l'écoute des enfants mais aussi de leurs parents en permanence (A.699)

Continuer à proposer des prix démocratiques pour nos différentes activités afin de permettre à toutes les familles d'y participer (A.700)

Organiser le centre de vacances en fonction des besoins des enfants et des parents (A.701)

Veiller à répondre aux exigences de l'ONE afin de conserver le subventionnement pour le centre de vacances (A.702)

Continuer à prendre en charge financièrement la formation d'animateur breveté de jeunes de Viroinval afin d'assurer un encadrement des enfants de qualité et sécurisant (A.703)

Continuer à participer chaque année à l'opération "Place aux enfants" en alternant l'organisation dans les différents villages de l'entité (A.704)

Poursuivre l'installation et la rénovation des plaines de jeux dans les différents villages de la Commune (A.716)

Consulter les jeunes pour construire et structurer avec eux des projets (OO.705)

Aller à la rencontre des jeunes lors des permanences de la Maison des Jeunes (A.706)

Rencontrer régulièrement les comités de jeunesse de chaque village pour connaître les attentes des jeunes (A.707)

Mettre en oeuvre la charte sur la politique locale et participative des jeunes (A.708)

Développer le respect mutuel en restant attentif aux attentes et devoirs de chacun (A.709)

Continuer à soutenir financièrement la Maison des Jeunes dans l'organisation d'activités diversifiées et cohérentes (A.710)

Soutenir les projets interculturels et intergénérationnels portés par les partenaires (A.711)

Organiser des rencontres/échanges entre les différents comités de jeunesse, organiser des événements inter-jeunesses (A.769)

Collaborer avec le Plan de Cohésion Sociale et la Zone de Police en vue d'organiser des opérations de prévention/sensibilisation (A.770)

Favoriser un accueil de qualité des mouvements de jeunesse (OO.817)

Réaliser un guide communal reprenant l'ensemble des informations utiles (A.818)

Organiser des réunions de préparation et de débriefing entre les différents intervenants (A.819)

Etre une commune qui favorise le développement d'initiatives pour que chaque personne puisse vivre dignement, y compris les citoyens les plus défavorisés (OS.441)

Accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches (OO.561)

Créer des ateliers de resocialisation pour ré-apprendre les règles de la vie sociale à un public en décrochage (A.562)

Apporter un accompagnement individualisé à la rédaction de CV, de lettre de motivation et à l'utilisation des moteurs de recherche (FOREM, SELOR, ...) (A.563)

Accompagner les demandeurs d'emploi très éloignés de l'informatique dans leurs dépôts de candidature en ligne (A.564)

Organiser deux fois par semaine des ateliers "Recherche d'emploi" (A.565)

Organiser des permanences de l'Espace Public Numérique (EPN) encadrées par un animateur (A.566)

Faire en sorte que le droit à un logement décent soit une réalité pour tous (OO.567)

Ouvrir une permanence "logement" pour informer sur le logement en général (A.568)

Animer un atelier "Bien-être dans son logement" une fois par mois (A.569)

Mettre à disposition l'équipement de l'Espace Public Numérique (EPN) pour effectuer des recherches de logement (A.570)

Organiser, en partenariat avec d'autres PCS, un salon du logement afin de dispenser une information grand public au niveau régional (A.571)

Prospecter de nouvelles pistes d'habitat en fonction de besoins spécifiques (logements adaptés aux aînés : collectifs, kangourous, ...) (A.573)

Proposer des ateliers collectifs en éco-énergie aux publics précarisés en vue de les sensibiliser aux économies d'énergie et ainsi réduire leurs charges (A.574)

Offrir un accompagnement individualisé afin d'analyser la demande/les besoins et orienter le public vers le service le plus adéquat et/ou les aider/informer dans des démarches administratives, recherche d'aides financières, ... (A.575)

Favoriser le bon voisinage et des bonnes relations entre propriétaires et locataires (OO.576)

Développer le service de médiation locataires/propriétaires afin de tenter de résoudre les conflits éventuels (A.577)

Développer le service de médiation citoyenne afin de prévenir les conflits et/ou d'intervenir en vue de leur apaisement (A.578)

Organiser des animations dans les quartiers/villages favorisant le bon voisinage (A.579)

Favoriser l'accès à la santé en informant, sensibilisant, conseillant (OO.580)

Informier et sensibiliser sur les maladies graves et dégénératives et les aides existantes (A.581)

Promouvoir des attitudes saines et préventives lors des festivités via les stands RDR (Réduction des Risques) (A.582)

Informier et sensibiliser sur les risques liés aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST) à travers des tracts, conférences, ateliers, (A.583)

Accompagner et/ou faciliter l'accès à la santé en mettant la demande en relation avec l'offre et/ou permettre un suivi thérapeutique (A.584)

Participer au club thérapeutique et proposer des techniques/activités pour des personnes en souffrance psychologique et leurs proches (A.586)

Favoriser la convivialité et le lien social (OO.588)

Adhérer à "Ma Commune Amie des Aînés" (A.589)

Proposer des animations/ateliers interculturels (cuisine, contes,) dans le but d'encourager l'échange entre des personnes de provenances diverses (A.590)

Organiser des ateliers/activités favorisant le respect de la diversité (genre, religion, culture,) afin d'encourager les échanges entre personnes de milieu ou de confession différents (A.591)

Proposer des activités de partage intergénérationnel (informatique, histoire locale, ...) afin d'encourager les échanges entre générations (A.592)

Organiser avec l'asbl Parents & Co'm un module de trois ateliers sur la co-parentalité (A.593)

Organiser des moments d'échange ayant pour thème les difficultés rencontrées lors du passage à la pension et l'impact de celles-ci sur la famille (couple, enfants, petits enfants, ...) (A.594)

Sensibiliser les personnes à risques (femmes, enfants, personnes âgées,) aux différentes formes de violence et aux solutions existantes (A.595)

Réaliser des analyses "bien-être/mal-être" auprès du public de nos partenaires en vue de co-construire et d'améliorer le Plan (PCS3) tout en favorisant la participation citoyenne (A.599)

Mettre en place une veille afin de répondre/participer aux appels à projets visant à lutter contre l'illettrisme (A.1056)

Sensibiliser les citoyens de tous âges à l'illettrisme (A.1059)

Face au vieillissement de la population viroinvaloise, être une commune "Amie des Aînés" (OS.602)

Redynamiser le Centre des Seniors de Viroinval (OO.603)

Confier la gestion du Centre des Seniors au Plan de Cohésion Sociale afin de sensibiliser les jeunes aînés par des activités adaptées tout en poursuivant l'organisation actuelle (A.604)

Doter le Centre des Seniors d'une identité visuelle par la création d'un logo (A.605)

Faire connaître le Centre des Seniors et diffuser ses activités via une page Facebook (A.606)

Rétablir la communication entre le Centre des Seniors de Viroinval et les associations de seniors viroinvaloises en élisant un représentant de chaque association au sein du comité du Centre des Seniors et en proposant des activités en concordance et non en concurrence (A.607)

Améliorer la qualité de vie des aînés (OO.608)

Créer un "répertoire des aînés" reprenant les coordonnées de services ou associations utiles (A.609)

Afin de lutter contre la fracture numérique des aînés, organiser des formations adaptées et les délocaliser dans les maisons de repos (A.610)

En collaboration avec la Zone de Police, participer à des projets contribuant à la sécurité des aînés tels que "Senior Focus" (A.611)

Etudier la pertinence de la création d'un organe de participation citoyenne des aînés tel qu'un conseil consultatif (A.612)

Adhérer aux fiches "Devenir une ville VADA" et "Construire une ville VADA" dans le cadre du partenariat Commune/Province (A.1102)

Devenir commune partenaire associée au projet de la grappe "Bien et Mieux vieillir" au sein du projet de prospective territoriale "Essaimage" (A.1103)

Poursuivre le développement de l'axe intergénérationnel (OO.613)

Poursuivre la participation à la "Semaine de l'intergénérationnel" en collaboration avec la Maison des Jeunes de Viroinval, les écoles et les structures d'accueil communales, le Centre des Seniors et les maisons de repos (A.614)

Organiser, pendant les vacances scolaires, une sortie intergénérationnelle, gérée par le Centre des Seniors de Viroinval (A.615)

Délocaliser les activités du "Mercredi des Petits" une fois par mois dans les maisons de repos (A.616)

Poursuivre et accentuer les inter-actions entre les aînés, les enfants et les jeunes lors des activités mémorielles (A.617)

Etre une commune qui intègre la dimension économique dans le projet de développement et valorise les atouts locaux (OS.436)

Développer et soutenir les filières locales d'activités économiques (OO.714)

Soutenir le Parc naturel dans l'organisation bi-mensuelle de marchés de terroir (A.715)

Soutenir la formation au métier de guide touristique pour les futurs circuits patrimoniaux (A.842)

Encourager, et coordonner, la création d'une association de commerçants sur l'ensemble du territoire (A.1077)

Faire la promotion des commerces locaux et des artisans sur la page Facebook ainsi que sur le site communal (A.1078)

Informers les commerçants lors de festivités ou de travaux ayant un impact potentiel sur leur activité (A.1079)

Organiser une information pour les indépendants sur la procédure à suivre pour accéder aux marchés publics lancés par la Commune (A.1080)

Informers, via les réseaux sociaux, le Viroinval Infos et le site internet communal, des marchés publics lancés par la Commune (A.1081)

Associer à la carte des promenades touristiques un répertoire des différents commerces et leur accessibilité (A.1082)

Soutenir les PME qui travaillent dans l'isolation des bâtiments avec l'aide du Guichet de l'Energie et notre outil de thermographie (A.1087)

Favoriser les initiatives permettant la réinsertion professionnelle au travers des circuits courts (OO.1046)

Répondre à l'appel à projet "Territoire zéro chômeurs de longue durée" (A.1047)

Maintenir une veille afin de réagir rapidement dans le cadre des futurs appels à projet relatif à la thématique de la réinsertion professionnelle au travers des circuits courts (A.1048)

Soutenir les organismes de formation bien ancrés sur notre territoire (OO.1083)

Etre à l'écoute des besoins des différentes structures de formation de Viroinval (CODEF, CFT, Loisirs et Vacances, CNB, ...) (A.1084)

Accueillir des stagiaires dans nos structures communales (A.1085)

Accompagner le CPAS dans sa politique de mise à disposition d'articles 60 (A.1086)

Etre une commune qui favorise une mobilité durable, qui améliore l'accessibilité et l'usage des espaces et équipements (OS.437)

Promouvoir la mobilité durable pour tous en diminuant l'impact et l'utilisation de la voiture et en favorisant l'utilisation des modes doux et des transports en commun (OO.875)

Sensibiliser l'OTW au besoin de maintenir, voire d'étendre, l'offre existante de transports en commun (A.876)

Renforcer la communication autour du Flexi-Tec et de l'IDESS avec le CPAS (A.877)

Répondre aux appels à projets à propos de la mobilité douce favorisant l'aménagement d'infrastructures routières adaptées (A.878)

Etre attentif à intégrer dans le Plan Communal d'Investissements (PIC) les aménagements de la rue Albert Grégoire à Nismes (A.879)

Ré-ouvrir les sentiers et chemins vicinaux qui permettent les liaisons entre villages afin d'encourager la mobilité douce (A.880)

Maintenir le label "Commune Pédestre" annuellement (A.881)

Promouvoir les grandes traversées transfrontalières pédestres, cyclistes et VTT réalisées par le PNVH et le PNRA (A.882)

Favoriser l'intégration du réseau cyclotouriste "Points Noeuds" (A.883)

Maintenir la collaboration avec MobilESEM et le réseau Flexi-TEC (A.884)

Aménager ou restaurer les abribus de nos villages (A.885)

Sensibiliser à l'usage du vélo et du vélo électrique aussi dans le cadre du Flexi-Job du CPAS, encourager la mobilité douce (A.886)

Repenser les emplacements de parking dans les endroits qui le nécessitent (A.887)

Poursuivre la politique de restauration des routes et chemins communaux (A.888)

En collaboration avec le SPW, les associations, les citoyens et le Conseiller en Mobilité communal, réaliser un nouveau Plan Communal de Mobilité (A.889)

Poursuivre les travaux d'aménagement permettant l'accès des personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux (A.890)

Etudier les possibilités d'utilisation de la ligne du chemin de fer touristique pour la mobilité entre les villages en collaboration avec le CFV3V (A.891)

Initiation à l'utilisation du vélo en collaboration avec la Province de Namur et Provélo (A.893)

Promouvoir le prêt de vélos électriques mis à disposition gratuitement pour 15 jours par la région wallonne (A.894)

Promouvoir les actions menées par Ardennes Attractivity et répondre aux appels à projets liés (aires paysagères, Grande traversée, ...) (A.895)

Améliorer la sécurité routière en ayant une attention particulière pour les entrées de villages (OO.896)

Effectuer des contrôles réguliers, préventifs et répressifs, aux endroits stratégiques (A.897)

Communiquer les statistiques des radars préventifs aux citoyens et à la police (A.501) (A.1057)

Adopter des règlements complémentaires de circulation routière adaptés aux demandes citoyennes ET aux avis du SPW (A.898)

Déplacer la zone d'agglomération en fonction des nouvelles infrastructures et de l'extension du bâti (A.899)

Diminuer la vitesse sur la RN99 à Nismes - rue Saint Joseph (A.900)

Interdire le transit des poids lourds sur la Commune de Viroinval (A.901)

Promouvoir des parcours alternatifs aux routes régionales à transmettre aux mouvements de jeunesse présents sur notre territoire afin d'éviter que ceux-ci ne se mettent en danger sur les routes (A.902)

Poursuivre les actions de sensibilisation à la vitesse en collaboration avec la Zone de Police (A.903)

Contacter les sociétés responsables de la communication des données GPS afin d'éviter aux automobilistes d'emprunter des voies non-carrossables (A.904)

Créer et mettre à jour un registre des modifications de voirie via l'application ICAR (A.905)

Travailler la problématique de la mobilité avec les publics les plus précarisés (OO.1019)

Sensibiliser les publics moins mobiles aux différents moyens de déplacement (A.1020)

Apprendre comment s'approprier les solutions de mobilité disponibles (apprendre à lire un horaire de bus, ...) (A.1021)

Etre une commune qui développe une offre touristique et culturelle durable (OS.439)

Poursuivre les actions de mise en valeur des richesses touristiques et du patrimoine culturel et naturel de la Commune (OO.717)

Poursuivre la politique de soutien logistique et matériel aux associations lors de manifestations organisées sur le territoire communal (A.718)

Réaliser un calendrier annuel des activités organisées sur le territoire et en informer la population via la page Facebook communale ou le site internet (A.721)

Sensibiliser nos citoyens aux richesses naturelles et patrimoniales de la Commune (gratuité dans les attractions, promenades guidées réservées aux habitants de nos villages, ...) (A.722)

Accompagner les acteurs locaux (indépendants, comités, associations, clubs sportifs, ...), en collaboration avec l'Office du Tourisme, pour fédérer les énergies et étoffer l'offre d'activités (centres équestres, kayaks, parcours VTT, trails, mountainboard, jeux d'eau, ...) (A.723)

Accentuer les synergies avec les activités sportives existantes dans les communes voisines mais aussi en France (Lacs de l'Eau d'Heure, Fumay Aventure, parapente, paramoteur et ULM à Doische, ...) (A.724)

Lancer des appels à projets axés sur le sport et/ou la jeunesse afin d'attirer des investisseurs privés sur notre territoire (création d'un acrobranche, parcours VTT de descente, parc de jeux gonflables en été, ...) (A.725)

Créer un itinéraire touristique autour des Ardoisières à Oignies (promenades balisées avec QR code) (A.847)

Jardins d'O - Diversifier les animations innovantes sur l'eau et dans le parc afin de doper l'attractivité du site, notamment par la réalisation d'un mini-golf (A.1119)

Sentiers pédestres - Veiller à l'entretien optimal de nos 300 kilomètres de promenades balisées, créer de nouveaux circuits thématiques, entretenir les aires de repos et les points de vue panoramiques, prévoir le remplacement du mirador de Mazée (A.1120)

Redéfinir et préciser les missions, objectifs et actions de l'Office du Tourisme de Viroinval en dialogue avec les membres, administrateurs et le personnel de cette ASBL paracommunale (OO.726)

Elargir l'offre de guidances autocars, source directe de revenus pour les commerces locaux et l'Horeca (A.727)

Assurer la promotion des attractions touristiques de notre Commune (musées, restaurants, gîtes, ...) (A.728)

Développer le réseau Points-Noeuds sur Viroinval (A.729)

Proposer de nouveaux produits touristiques basés sur l'essor du vélo électrique et en faire la promotion (A.730)

Trouver une solution performante pour garder une activité nautique entre le centre du village et le parc communal à Nismes (A.731)

Promouvoir de nouveaux circuits de rando-croquis (A.733)

Développer et gérer un réseau de QR Codes pour donner du sens à différentes promenades balisées (A.734)

Objectiver la plage horaire de l'accès au public de l'Office du Tourisme (A.736)

Assurer la présence d'un personnel qualifié à l'Office du Tourisme lors des périodes de plus grande affluence (A.737)

Sensibiliser nos commerçants au label "Bistrot du Terroir" (A.738)

Promouvoir la réhabilitation des sentiers dans le cadre, notamment, du label "Viroinval, Commune Pédestre" (A.740)

Soutenir les structures muséales et les attractions touristiques en étant à l'écoute de leurs besoins (A.741)

Soutenir les trois axes prioritaires développés dans le contrat programme 2020-2024 du Centre culturel Action-Sud (OO.742)

Valoriser les talents et les trésors de nos villages (A.1121)

Favoriser le mieux ensemble (A.744)

Développer la culture comme moteur d'inclusion sociale (A.745)

Développer de nouveaux projets en matière touristique et culturelle (OO.848)

Créer des circuits QR code autour de plusieurs thématiques (A.849)

Promouvoir les terrains communaux en zone de loisirs auprès d'investisseurs potentiels (A.850)

Relancer un appel à projets afin d'attirer un investisseur privé sur le site des Batterages à Nismes (A.1095)

Mettre en place de nouveaux produits touristiques qui doivent assurer un revenu à la Commune (A.1104)

Etre une commune qui favorise une politique sportive et associative cohérente sur le territoire communal (OS.440)

Initier des politiques permettant d'améliorer les infrastructures mises à disposition des associations et des clubs sportifs (OO.753)

Poursuivre la réalisation, en concertation avec les comités des jeunes des villages de l'entité, d'espaces multisports (A.754)

Poursuivre l'équipement et la rénovation des salles communales mises à disposition des associations et des clubs sportifs en prenant en compte l'isolation et les aménagements acoustiques ainsi que l'accueil des personnes à mobilité réduite (A.755)

Envisager la mise en place de douches lors des rénovations de salles afin de favoriser l'organisation d'événements sportifs ainsi que le déplacement à vélo (A.756)

Améliorer le système de gestion d'accès aux salles communales mises à disposition des citoyens (A.765)

Mettre en place un système de mise à disposition de gobelets réutilisables pour les associations dans un but de réduction des déchets (A.766)

Poursuivre l'installation et la rénovation des plaines de jeux dans les différents villages de la Commune (A.767)

Initier des politiques permettant de promouvoir le sport et la vie associative auprès des citoyens (OO.757)

Sensibiliser aux bienfaits du sport au niveau de l'enseignement communal en soutenant l'organisation de la journée sportive annuelle (A.758)

Poursuivre la politique de soutien logistique et matériel aux associations et clubs sportifs lors de l'organisation d'événements d'ampleur (A.759)

Valoriser la vie associative, la vie sportive, l'entrepreneuriat et la participation citoyenne en organisant une cérémonie annuelle des Mérites Viroinvalois (A.760)

Promouvoir, de la même manière, les différents événements associatifs et sportifs organisés à Viroinval (A.761)

Développer et promouvoir le sport nature, en collaboration avec la Forêt du Pays de Chimay, le Parc naturel Viroin-Hermeton, le DNF et l'Office du Tourisme, création de tracés de VTT et trails adaptés à différents niveaux (A.762)

Envisager la création d'un bike parc à Olloy, permettant de mettre en avant la pratique du vélo auprès des jeunes (A.763)

Création d'un espace Outdoor Fitness ou multisports sur le site de l'ancienne piscine de Nismes, voire dans le parc communal (A.764)

Poursuivre l'installation de coffrets festivités après une analyse objective des besoins (A.768)

Etre une commune qui offre à chaque citoyen un environnement de qualité, en harmonie avec le caractère rural de la commune (OS.443)

Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement pour éviter durablement les adventices sur les zones pavées (OO.470)

Faire un inventaire des zones en pavés et un état des lieux de la qualité des joints (A.471)

Refaire les joints, par coulée, des surfaces pavées qui le nécessitent (A.472)

Rénover en interne l'ensemble des joints des plus petits espaces pavés (A.473)

Prévoir plusieurs passages par an du service technique pour éliminer les adventices résiduelles (A.474)

Acquérir et moderniser le matériel de désherbage (A.475)

Privilégier l'utilisation de matériaux sans joints (hydrocarboné, béton imprimé, ...) quand c'est esthétiquement possible (A.476)

Travailler avec la nature plutôt que contre lors de l'aménagement d'espaces publics (dalles gazon, ...) (A.477)

Poursuivre l'entretien des filets d'eau et des avaloirs pour les maintenir dans un état de propreté correct (OO.478)

Assurer la formation de deux agents à la conduite de la balayeuse (A.481)

Etablir un planning des travaux pour la création de renvois d'eau afin de freiner les eaux de ruissellement sur les chemins forestiers et de limiter ainsi l'érosion de ceux-ci (A.916)

Relancer la Province de Namur en vue de faire aboutir le projet de digue de rétention des eaux du ry des Nouées pour limiter les inondations à Olloy (A.917)

Favoriser et développer la collaboration des citoyens en vue d'assurer la propreté des trottoirs (OO.482)

Sensibiliser les habitants à leurs devoirs de citoyens (A.483)

Mettre à disposition du service Travaux des étudiants pour assurer la propreté des endroits de Viroinval les plus fréquentés en été (A.918)

Assurer la coordination entre les Ambassadeurs de la propreté, les équipes du Grand Nettoyage de Printemps et le service Travaux pour évacuer les dépôts clandestins de déchets (A.919)

Intensifier la promotion des périodes de broyage des déchets verts à domicile par le service Travaux (A.920)

Gérer au mieux les effets indésirables du changement climatique sur les eaux pluviales (inondations) (OO.484)

Etablir des synergies dans les plans d'action anti-inondations avec le SPW Cours d'eau non navigables (A.485)

Perfectionner le plan de signalisation en cas d'inondations (A.486)

Sensibiliser les citoyens sur l'intérêt de s'équiper préventivement en matériel de protection contre les inondations (A.487)

Maintenir les stocks de sacs de sable à un niveau suffisant (A.488)

Etablir un timing d'entretien des fossés sur l'ensemble du territoire communal (A.489)

Analyser, entretenir et adapter, si nécessaire, notre réseau d'égouttage (A.490)

Informier et sensibiliser les agriculteurs, avec l'aide du PNVH, sur les actions préventives à mettre en oeuvre pour lutter contre les inondations (A.491)

Mettre en oeuvre un plan de rénovation des voiries communales (OO.492)

Etablir un cadastre indiquant l'état de l'ensemble des voiries communales (A.493)

Etablir un programme pluriannuel de planification d'entretien et de réfection des voiries (A.494)

Mettre en place une politique d'entretien des voiries basée sur la réalisation d'enduisage (A.495)

Réserver systématiquement une partie de chaque nouveau Plan Communal d'Investissement (PIC) aux voiries (A.496)

Poursuivre la pose de filets d'eau par le service voirie dans les rues qui le nécessitent (A.497)

Prendre en compte l'évolution des modes de transport en créant des pistes cyclables et des trottoirs (A.498)

Solliciter le SPW pour la réfection et l'aménagement des voiries régionales (OO.499)

Obtenir la rénovation des voiries restantes qui traversent notre territoire et n'ont pas encore fait l'objet de travaux de réfection (A.500)

Solliciter la réalisation d'aménagements de sécurité et ralentissement à l'entrée des villages (A.502)

Interdire la traversée des villages par les poids lourds (A.503)

Garantir une gestion écologique de nos cimetières (OO.504)

Végétaliser l'ensemble de nos cimetières (A.505)

Communiquer efficacement auprès des citoyens et s'assurer de la bonne compréhension de la démarche (A.506)

Poursuivre la végétalisation des cimetières de l'entité (A.507)

Procéder à la plantation de haies et de buissons d'ornement (A.508)

Lutter contre les incivilités en matière de déchets et dépôts sauvages (OO.509)

Réaliser une campagne d'information et de sensibilisation auprès de la population et des écoles (A.510)

Mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour constater et identifier les inciviques (A.511)

Impliquer les citoyens dans la lutte contre les incivilités en mettant en place une application GSM afin de prévenir et localiser les incivilités (A.512)

Assainir les sites laissés à l'abandon afin de garantir la sécurité des citoyens (OO.513)

Assainir le site de l'ancienne piscine de Nismes (A.514)

Assainir le site de la résurgence à la rue d'Avignon à Nismes suite à l'effondrement karstique (A.515)

Assainir le bâtiment de l'ancien garage central de Nismes à la rue Albert Grégoire (A.516)

Assainir le site de l'ancienne station-service à Mazée via le SPW-SPAQUE (A.517)

Epurier les eaux usées de tous les villages de la Commune (OO.518)

Solliciter l'INASEP et la SPGE afin de pouvoir rentrer dans les prochains plans d'investissement (A.519)

Collaborer avec les agriculteurs afin de maintenir un environnement de qualité (OO.921)

Maintenir l'information à tous les agriculteurs de Viroinval concernant les possibilités annuelles de se débarrasser des matières plastiques (bâches, cordes, ...) (A.922)

Maintenir l'information à tous les agriculteurs de Viroinval concernant les possibilités annuelles de se débarrasser des pneus de silo (A.923)

Maintenir une base de données à jour reprenant tous les agriculteurs (A.924)

Soutenir et assister les agriculteurs lors des déclarations liées aux calamités et aux destructions de patrimoine (A.925)

Participer à l'entretien des chemins agricoles (A.926)

Apporter une aide dans la gestion des dégâts de gibier à la demande des agriculteurs (A.927)

Soutenir le projet d'abattoirs mobiles pour faciliter la mise en place de circuits courts et maximiser le bien-être animal en évitant le stress lié au transport des animaux vivants (A.928)

Organiser des cycles de conférences agricoles, en collaboration avec le PNVH, qui pourraient, entre autres, favoriser une agriculture alternative (A.929)

Promouvoir les journées "Fermes ouvertes" afin de créer du lien entre les citoyens de Viroinval et leurs agriculteurs (A.930)

Encourager les filières de distribution locales et rémunératrices pour les producteurs (A.932)

Mettre à disposition un local pour une ou plusieurs coopératives d'alimentation locale (COOPESEM, ...) (A.933)

Etudier la faisabilité de rédiger des cahiers des charges orientés vers les circuits courts pour la distribution de repas à la maison de repos et dans les écoles (A.934)

Dans le cadre du Parc naturel élargi, soutenir le projet Hall Relais agricole qui permettra la mise en place d'une légumerie et d'une bocalerie (A.935)

Poursuivre le développement du marché du terroir en hiver et mettre l'accent sur nos producteurs (A.936)

Collaborer avec le Bureau Economique de la Province (BEP) en terme de gestion des déchets (OO.937)

Sensibiliser les automobilistes qui se rendent au parc à conteneurs avec une remorque non équipée d'un filet de protection (A.938)

Intervenir auprès du BEP pour disposer de filets de protection pour remorques standards qui seraient vendus à prix coûtant dans les parcs à conteneurs (A.939)

Participer activement aux réunions de BEP-Environnement où les lignes directrices de communication à propos de la gestion future des déchets sont établies (A.940)

Continuer le remplacement des bulles à verre aériennes par des bulles à verre enterrées subsidiées par FOST+ quand cela est possible (A.941)

Augmenter la communication pour diminuer les dépôts clandestins auprès des sites de bulles à verre (A.942)

Poursuivre la collaboration avec la Ressourcerie Namuroise afin de sous-traiter la gestion des encombrants sur Viroinval (A.943)

Collaborer avec la cellule "BE-WAPP" de "Wallonie plus Propre" permettant aux citoyens de participer à la propreté collective (OO.944)

Collaborer avec les Ambassadeurs de Propreté qui sont actifs toute l'année et en faire la promotion (A.945)

Collaborer à la promotion et à la coordination de l'opération annuelle "Grand Nettoyage de Printemps" et s'assurer d'en éloigner la date de la "Semaine de la Propreté" réalisée par le service Travaux (A.946)

Gérer la propreté publique (OO.947)

Mettre en place des actions de sensibilisation à la gestion des déchets dans nos écoles (A.948)

Gérer la forêt de Viroinval, une richesse environnementale, sociale et économique pour notre Commune (OO.953)

Créer un échevinat de la forêt pour favoriser les contacts entre les différents interlocuteurs afin de tenir compte des attentes des usagers de la forêt (A.954)

Organiser un dialogue constructif avec les chasseurs et les autres usagers de la forêt, via des réunions plénières annuelles (A.955)

Trouver un juste équilibre entre écologie, production sylvicole et pression cynégétique (A.956)

Faire adopter par le Conseil communal les nouveaux plans d'aménagements forestiers (A.957)

Entretenir nos chemins forestiers, et en créer d'autres si nécessaire, afin de mieux valoriser les bois à vendre (A.958)

Maîtriser l'enrésinement pour atteindre un équilibre entre biodiversité et productivité (A.959)

Poursuivre l'expérience de vente de bois via le nouveau parc à grumes (A.960)

Envisager la vente des grumes de meilleure qualité abattus "à route" en lots attractifs pour les marchands, ce qui permettra de tirer un meilleur prix des bois de qualité (A.961)

Remettre en valeur les ventes de bois affouagères auprès d'un public plus jeune (A.962)

Etudier la possibilité, pour les centres de formation locaux, d'organiser des formations aux travaux forestiers, à l'abattage, (A.963)

Favoriser l'utilisation du bois de chauffage et son façonnage auprès d'un public plus précarisé au niveau énergétique (A.964)

Diversifier les plantations forestières en ayant un regard sur la problématique du changement climatique (A.965)

S'assurer que les revenus issus de la forêt soient pérennes tout en continuant à prendre en compte les contraintes hydriques et édaphiques lors des plantations (A.966)

Assurer la rentabilité du tracteur forestier en diminuant au maximum les travaux de dégagement par entreprise (A.967)

Valoriser une partie des rémanents en plaquettes forestières (A.968)

S'ouvrir à d'autres modes d'exploitation du gisement forestier, comme la production de sève de bouleau, qui peuvent être créateurs d'emplois et source de revenus complémentaires pour notre Commune (A.969)

Etudier d'autres modes de gestion cynégétique afin de se préparer à l'arrivée possible de la peste porcine dans nos régions (A.970)

Etudier la possibilité d'organiser des activités "affût photographique" en partenariat avec l'Office du Tourisme et le Parc naturel (A.971)

Mettre à jour la liste des arbres et haies remarquables sur le territoire de Viroinval (A.972)

Collaborer avec le DNF dans la gestion et la communication autour de la problématique des scolytes (A.1116)

Lutter contre les nuisances sonores (OO.973)

Faire respecter le RGPA quant aux nuisances sonores dues aux appareils motorisés et au tapage nocturne et diurne (A.974)

Collaborer avec les services techniques, les intercommunales et le SPW à propos des problématiques liées à l'épuration et à la pollution (OO.975)

Assurer le suivi de l'épuration individuelle du domaine des Nobertins à Oignies via l'INASEP et la SPGE (A.976)

Assurer le suivi des pollutions au mazout sur la Commune en collaboration avec la Police de l'Environnement (A.977)

Accompagner les propriétaires d'anciennes stations essence dans la procédure de demande de subsides pour assainissement des sols via BOFAS (A.978)

Accompagner les propriétaires victimes de fuites de mazout dans leur cuve personnelle dans la procédure de demande de subsides pour assainissement des sols via BOFAS (A.979)

Localiser les dépôts sauvages de déchets et forcer à l'évacuation de ceux-ci par les responsables ou les propriétaires de terrains (A.980)

Etre une commune qui veille à la sécurité de ses citoyens (OS.438)

Prendre les mesures nécessaires permettant de garantir la sécurité des citoyens (OO.815)

Mettre à jour le Plan Général d'Urgence Interdisciplinaire de la Commune de Viroinval (A.906)

Prévoir une carte SIM dédiée au déclenchement d'une phase d'urgence pour le Bourgmestre (A.907)

Solliciter régulièrement un refinancement de la Commune par la centrale nucléaire de Chooz suite aux mises à jour importantes des zones à risque autour du site (A.908)

Mettre à jour le Plan Particulier d'Urgence Interdisciplinaire de la Commune de Viroinval concernant les risques liés à la centrale nucléaire de Chooz (A.910)

Dialoguer avec les responsables du CFV3V au sujet des risques d'incendie liés au passage du train à vapeur en été (A.911)

Assurer la formation régulière des fonctionnaires PLANU et D5 pour la mise à jour du plan d'urgence dans ICMS (A.912)

Communiquer préventivement à propos de la maladie de Lyme transmise par la tique aux départs des randonnées (A.913)

Garantir le budget nécessaire au financement du SUS-SMUR (A.914)

Etablir des parcours alternatifs aux routes dangereuses pour le déplacement des scouts (A.1051)

Mettre en place une Cellule de Sécurité Intégrale Locale - Radicalisme (CSIL-R) afin d'interconnecter les différents acteurs de prévention et d'articuler les partenariats entre les services (OO.447)

Développer le réseau local de prévention et l'enrichir (A.448)

Elaborer une stratégie locale de prévention des radicalismes violents en ce compris une stratégie de communication adaptée à la complexité de la thématique (A.449)

Assurer le secrétariat et l'évaluation de la CSIL-R (A.450)

Permettre la formation de l'agent référent en "Etude du terrorisme et de la radicalisation" (A.1049)

Garantir le respect de la sécurité des citoyens et un traitement équitable pour tous (OO.1063)

Reconstruire une image plus positive de la Zone de Police auprès de la population en s'impliquant au sein du Conseil de Police (A.1064)

Faire entendre nos priorités en termes de police de proximité au sein du Conseil et du Collège de police (A.1065)

Renforcer le partenariat entre le service Travaux et la Zone de Police pour faire aboutir les dossiers concernant les dépôts sauvages (A.1066)

Obtenir l'autorisation, pour les agents forestiers, de constater les délinquances reprises dans le RGPA (A.1067)

Lutter activement, en collaboration avec la Zone de Police, contre les incivilités et, plus spécifiquement, les déjections canines, l'incinération sauvage et le tapage nocturne (A.1068)

Etre présent et actif au sein du Conseil de la zone de secours DINAPI pour faire entendre la voix des citoyens de Viroinval en terme de protection incendie (A.1069)

Agir au sein du Conseil de zone pour assurer le maintien d'un service ambulance au départ de la caserne de Couvin (A.1070)

Développer un dialogue constructif avec les établissements qui doivent se mettre en ordre au niveau des attestations sécurité/incendie (ASI) (A.1071)

Suivre, de manière optimale, l'établissement des rapports de prévention incendie concernant plus particulièrement les lieux qui accueillent du public (A.1072)

Assurer une veille de l'état des prises d'eau et des bouches d'incendie, de leur accessibilité et de leur visibilité pour en faciliter l'utilisation par les pompiers (A.1073)

Etre une commune qui protège et valorise les ressources, les richesses et le patrimoine local (OS.435)

Diminuer l'empreinte écologique de la commune et veiller au respect de l'environnement (OO.712)

Mettre à disposition des associations/comités des gobelets réutilisables pour leurs festivités dans une optique de réduction des déchets (A.713)

Evaluer la possibilité d'adhérer à la nouvelle Convention des Maires qui fixe comme objectif -40% des émissions de CO² à l'horizon 2030 et la transformation de notre PAED en PAEDC (Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat) (A.801)

Intégrer une réflexion systématique sur les carburants alternatifs lors du remplacement de véhicules communaux (A.803)

Poursuivre l'amélioration énergétique des bâtiments communaux (isolation, systèmes de régulation, ...) (A.804)

Créer un réseau de chaleur à partir d'une chaufferie bois à Nismes (site regroupant le château, l'école et le centre administratif) (A.805)

Réaliser une étude de déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (A.806)

Poursuivre la sensibilisation des citoyens sur l'amélioration énergétique des habitations (A.807)

Encourager des partenariats public-privé dans le domaine de la coopérative énergétique (A.808)

Poursuivre le programme de plantation et d'entretien d'arbres fruitiers sur le domaine communal dont la production fruitière sera destinée aux villageois (A.856)

Acquérir des véhicules hybrides CNG alimentés par un carburant issu de la biométhanisation locale (Vierves notamment) (A.857)

Offrir un arbre à planter pour chaque nouveau-né de notre commune (A.858)

Reprendre la gestion de la bergerie communale et rechercher une nouvelle affectation dans le cadre d'un projet d'éco-développement (A.859)

Continuer la promotion de collectes de tissus via les bulles à textiles de "Terre ASBL" et "Curitas SPRL" (A.860)

Assurer le suivi du 3ème cycle des plans de gestion par district hydrographique (A.861)

Mettre toutes les sociétés de pêche utilisant les berges communales des cours d'eau de catégorie 1 sur un pied d'égalité via de nouvelles conventions (A.862)

Favoriser une pêche durable dans nos cours d'eau en collaboration avec le PNVH et les sociétés de pêche (A.863)

Encourager les initiatives citoyennes en terme de covoiturage et de véhicules partagés (A.864)

Répondre aux futurs appels à projets visant à récolter les canettes (A.865)

Réaliser une étude de faisabilité d'installation d'une turbine sur l'Eau noire à Nismes pour alimenter le Centre administratif en électricité (A.1105)

Gérer les cimetières de l'entité de manière optimale en y intégrant la dimension patrimoniale (OO.748)

[Etablir un cadastre de toutes les concessions et de tous les cimetières \(A.749\)](#)

[Réaliser des ossuaires dans chaque cimetière avec listing des restes mortels transférés \(A.809\)](#)

[Répertorier les Sépultures d'Importance Historique Locale \(A.810\)](#)

[Etablir les listes de renouvellement \(A.811\)](#)

[Placer des QR-Codes sur les Sépultures d'Importance Historique Locale avec un lien historique \(A.812\)](#)

[Etablir un catalogue pour la revente des anciens monuments \(A.813\)](#)

[Etablir un inventaire des documents et objets funéraires \(A.814\)](#)

[Prévoir des zones d'exhumation et des zones de caveaux \(A.1017\)](#)

[Aménager des zones "Quartier des Anges" et des zones "cavernes" \(A.1018\)](#)

[Optimaliser la gestion des forêts pour garantir un revenu pour les générations futures \(OO.777\)](#)

[Approuver et mettre en oeuvre les plans d'aménagement forestiers réalisés par le DNF \(A.1044\)](#)

[Mettre en place une expérience pilote de chasse en régie sur certains territoires \(A.1045\)](#)

[Optimiser les sources de revenus alternatives de la forêt \(sève de bouleau, ...\) \(A.1050\)](#)

[Optimaliser le rôle de la régie foncière en matière de gestion patrimoniale \(OO.778\)](#)

[Tenir à jour l'inventaire du patrimoine de la régie foncière en fonction des ventes et acquisitions \(A.779\)](#)

[Promouvoir efficacement les terrains à bâtir du lotissement du Bois Banné à Oignies \(A.1075\)](#)

[Mieux valoriser les revenus de la carrière Frimoye lors de l'éventuelle reconduction de bail \(A.1076\)](#)

[Valoriser le patrimoine historique, culturel, naturel et bâti de notre commune en vue de sa découverte par un large public \(OO.823\)](#)

[Etablir un inventaire exhaustif du Petit Patrimoine Populaire Wallon \(A.1117\)](#)

[Poursuivre la rénovation et la mise en valeur du Petit Patrimoine Wallon en créant un planning d'entretien \(A.824\)](#)

[Entreprendre des actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine rural au travers des animations pédagogiques à destination des enfants \(A.828\)](#)

[Informersur les formations aux métiers du Patrimoine et à la restauration des bâtiments ruraux \(ardoisier, tailleur de pierres, ...\) \(A.829\)](#)

[Répondre aux appels à projets de la Région wallonne qui concernent le patrimoine \(AWAP\) \(A.834\)](#)

[En collaboration avec le DNF, mener une réflexion sur la rénovation des cabanes forestières et instruire la faisabilité d'un éventuel dossier de demande de subvention \(A.1101\)](#)

[Créer un groupe Facebook "Les amis du PPPW de Viroinval" pour participer à la continuation de l'inventaire des éléments du PPPW \(A.835\)](#)

Solliciter des subventions pour la rénovation de certains éléments du PPPW tels que le lavoir du Sourdon, les chapelles, ... (A.836)

Envisager un partenariat avec un nouveau relais des jeunes citoyens onégiens pour rénover le lavoir du Sourdon (A.837)

Encourager les initiatives citoyennes pour financer la rénovation des éléments du PPPW (A.838)

Obtenir le classement de certains éléments de notre patrimoine (A.840)

Solliciter des subventions pour la rénovation de certains biens classés tels que le pont de Treignes, les vitraux de l'église de Dourbes, ... (A.841)

Protéger les paysages typiques et améliorer les paysages existants dans le respect des caractéristiques locales (OO.830)

Création d'un groupe Facebook "Viroinval en images" pour amateurs de photos paysagères sur notre territoire en vue de réaliser un inventaire des plus beaux paysages de Viroinval (A.831)

Maintenir les pelouses calcicoles pour leur rôle sur la biodiversité et la structuration du paysage de Viroinval ainsi que pour leur attrait touristique (A.851)

Expérimenter une gestion plus décentralisée de ces milieux par des citoyens responsables d'un petit troupeau attaché au village en partenariat avec la cellule PCDN "Eco Pâturage" (A.852)

Dans le cadre de l'octroi des permis d'urbanisme, informer les citoyens sur la liste rouge des plantes horticoles invasives (A.853)

Remettre un document explicatif sur les haies indigènes et leurs bienfaits lors de la délivrance des permis d'urbanisme (A.854)

Poursuivre la charte liant "Les Plus Beaux Villages de Wallonie" et la Commune concernant la reconnaissance du village de Vierves (A.855)

Poursuivre inlassablement la lutte contre les plantes invasives (A.869)

Maintenir une étroite collaboration avec le Parc naturel Viroin-Hermeton (OO.832)

Collaborer pour la mise en oeuvre des projets touristiques futurs (création d'un geopark, ardoisières, ...) (A.833)

Continuer à soutenir financièrement le Parc naturel Viroin-Hermeton (A.867)

Maintenir un Plan Communal de Développement de la Nature piloté par le PNVH et l'administration communale (A.868)

Soutenir la filière haies bocagères pour fabriquer des plaquettes bocagères en partenariat avec le PNVH (A.870)

Via le développement de cette filière, qui apporte une solution à la disparition du bocage, mise en place d'un circuit court énergétique et garantie d'une autonomie énergétique à la commune (A.871)

Avec le PNVH et son homologue français (Parc naturel Régional des Ardennes), étudier la possibilité de créer une marque "Parc" afin de pouvoir, via une signalisation commune, mettre en évidence les produits locaux (A.872)

Maintenir le label "Commune MAYA" en répondant annuellement au plan Maya de la DGO3 (A.873)

Continuer à répondre annuellement à l'appel à projet "Semaine de l'Arbre" (A.874)

Poursuivre le "Devoir de Mémoire" dans le cadre des commémorations des deux guerres (OO.1012)

Poursuivre, tout en envisageant leur réorganisation, les cérémonies patriotiques dans tous les villages de l'entité, via une remobilisation générale collective de terrain (porte-drapeaux, musiciens, ...), par l'intermédiaire d'un appel à citoyens via les réseaux sociaux et autres médias (A.1013)

Poursuivre les projets interculturels et intergénérationnels, en partenariat avec la plateforme citoyenne, autour du 8 mai, du 11 novembre, mais aussi toute l'année (spectacles, brochures, expositions, conférences, films, ...) (A.1014)

Poursuivre, avec les bénévoles de la plateforme citoyenne et en partenariat avec les acteurs de terrain, la sensibilisation auprès des élèves des écoles de l'entité, via des animations spécifiques sur la thématique de la guerre et de la non-violence et tout autre projet interculturel et intergénérationnel (A.1015)

Elargir le réseau de nos partenaires extérieurs en collaborant avec les services de la Culture de la Province de Namur et l'ASBL "Territoires de Mémoire" de Liège, afin de proposer des activités mémorielles novatrices (dans le cadre du 75ème anniversaire en 2020 par exemple) (A.1016)

Agir pour favoriser le développement naturel et harmonieux des espèces indigènes sur le territoire de notre Commune (OO.1113)

Poursuivre les campagnes de stérilisation des chats errants (A.1106)

Etudier la faisabilité d'une chasse en régie dans les forêts communales (A.1107)

Agir de la manière la plus adéquate pour éviter la prolifération des espèces invasives afin de préserver nos milieux naturels (A.1108)

Maintenir, en collaboration avec le DNF, le contrôle de la population des bernaches du Canada et des oies sauvages et des oies domestiques (A.1109)

Etudier, en intelligence avec les communes voisines, les possibilités d'actions en ce qui concerne le raton-laveur et les écrevisses invasives (A.1110)

Sensibiliser les habitants aux espèces invasives et aux dangers qui accompagnent leur importation (A.1111)

Gérer la surpopulation des pigeons dans le centre de Nismes afin de diminuer son impact sur la salubrité publique et sur le patrimoine bâti (A.1112)

Etre une commune qui renforce la structure spatiale et assure le maintien du caractère rural de l'entité (OS.434)

Renforcer la structure spatiale de nos villages (OO.750)

Encourager la rénovation des bâtiments anciens dans le coeur des villages et décourager l'expansion spatiale aux sorties de villages (A.751)

Etablir une politique de création d'emplacements de parkings lors de la création et la division de logements (A.752)

Favoriser l'établissement de commerces de proximité dans le coeur des villages (A.820)

Sensibiliser la population au RGBSR (OO.821)

Maintenir une CCATM et l'informer des enjeux de l'application du RGBSR dans nos villages (A.822)

Rédiger des articles de sensibilisation dans les publications communales et sur le site web de la commune (A.825)

Commander les brochures existantes à la Fondation Rurale de Wallonie sur le RGBSR (Dourbes, Mazée, Treignes et Vierves) et les distribuer aux citoyens (A.826)

Réaliser une capsule vidéo expliquant les règles du RGBSR Fagne Famenne et Ardennes reprenant les réalisations récentes et la diffuser via les moyens de communication modernes (internet, Facebook, ...) (A.827)

Rendre aux habitants la fierté de leur région en améliorant le cadre de vie des villages de la Commune (OO.1052)

Harmoniser l'aménagement du territoire et l'urbanisme au travers des permis d'urbanisme en mettant en place un contrôle des travaux en fin de chantier(A.844) (A.1053)

Lutter contre les logements insalubres et inhabités (A.845) (A.1054)

Définir et appliquer des règles urbanistiques précises et adaptées afin de lutter contre les infractions urbanistiques (OO.1088)

Progressivement récupérer les terrains communaux situés au Tienne du Loret à Dourbes lors du départ des locataires (A.1089)

Interdire toutes nouvelles constructions, extensions, tous nouveaux aménagements au Tienne du Loret en respect du Schéma d'Orientation Locale (SOL) (A.1090)

Etudier la pertinence d'équiper la voirie communale au Tienne du Loret et, le cas échéant, phaser les travaux d'aménagement en fonction des moyens financiers (A.1091)

Reprendre contact avec la copropriété du site de la Roche Trouée à Nismes afin de finaliser un Schéma d'Orientation Locale (A.1092)

Rencontrer l'ASBL responsable de la gestion du Domaine des Nobertins à Oignies afin de dégager une solution globale pour ce site (A.1093)

Interpeller le Ministre et le Fonctionnaire Délégué afin qu'ils nous précisent les dispositions à prendre pour que le Domaine des Nobertins soit répertorié comme parc résidentiel de week end (A.1094)

Travailler en étroite collaboration avec la Zone de Police afin de repérer et sanctionner les diverses infractions urbanistiques (A.1096)

Etre une commune qui assure la pérennité de son patrimoine bâti (OS.444)

Etablir un plan d'actions pour garantir l'étanchéité des toitures communales (OO.520)

Dresser un état des lieux précis de chaque toiture et fixer un planning pour leur mise en ordre (A.521)

Assurer le nettoyage et l'entretien annuel des gouttières et corniches des bâtiments communaux (A.522)

Analyser la pertinence d'engager un ardoisier communal (A.523)

Assurer les interventions découlant de l'entretien annuel des gouttières et corniches des bâtiments communaux (A.1027)

Etablir un plan de rénovation des bâtiments communaux ainsi que leur mise en conformité (OO.524)

Prévoir l'isolation et la modernisation des systèmes de chauffage grâce aux subsides UREBA (A.525)

[Poursuivre l'équipement et la rénovation des salles communales et sensibiliser les occupants au respect des installations \(A.526\)](#)

[Poursuivre l'aménagement et l'équipement des cuisines dans les salles communales \(A.527\)](#)

[Améliorer l'acoustique dans les salles communales \(A.528\)](#)

[Aménager les bâtiments communaux pour les rendre plus accessibles aux PMR notamment \(A.529\)](#)

[Planifier le passage du préventionniste de la zone de secours DINAPHI dans les bâtiments communaux \(A.530\)](#)

[Planifier et réaliser les travaux de mise en conformité demandés par le préventionniste \(A.531\)](#)

[Valoriser les bâtiments publics en favorisant les partenariats public-privé \(A.1058\)](#)

[Mettre les installations électriques de tous les bâtiments communaux en conformité avec le RGIE \(OO.532\)](#)

[Planifier le passage d'un organisme de contrôle dans tous les bâtiments \(A.533\)](#)

[Planifier les interventions prioritaires en fonction de l'utilisation des bâtiments \(A.534\)](#)

[Etre une commune qui respecte le bien-être animal avec le souci d'une cohabitation harmonieuse avec les habitants \(OS.445\)](#)

[Etre attentifs aux conditions de détention des animaux domestiques et de ferme tant par des particuliers que par des éleveurs \(OO.981\)](#)

[Poursuivre les campagnes d'information concernant la stérilisation des chats domestiques \(A.982\)](#)

[Installer des canisites supplémentaires dans les villages, modifier le mode de distribution des sacs à déjections canines en passant par un partenariat avec les commerces, l'OTV et les acteurs touristiques \(A.983\)](#)

[Sensibiliser les propriétaires de chiens sur leurs droits et devoirs concernant leurs animaux de compagnie en matière de santé et de propreté \(A.984\)](#)

[Aménager les distributeurs de sacs pour ramasser les excréments canins \(A.985\)](#)

[Promouvoir la création d'un chenil de garde le week end et les soirées \(lorsque le refuge du Beussart est fermé\) en partenariat avec un privé \(A.986\)](#)

[Poursuivre davantage les incivilités liées aux animaux et les manquements au bien-être animal \(A.987\)](#)

[En collaboration avec la Zone de police, renforcer le contrôle de ces incivilités et les sanctions liées, entre autres, aux déjections canines mais aussi aux cas de maltraitance animale \(A.988\)](#)